



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

La France accueille la 45^e édition du congrès mondial de la vigne et du vin du 14 au 18 octobre 2024 à Dijon

Conférence ministérielle des ministres
de l'agriculture des États-membres
de l'Organisation internationale
de la vigne et du vin
du 11 au 13 octobre 2024



100 ANS DE L'OIV
**45^e CONGRÈS MONDIAL
DE LA VIGNE ET DU VIN**
14-18 OCTOBRE 2024 FRANCE-DIJON



Organisation Internationale
de la Vigne et du Vin
Organisation Intergouvernementale



Sommaire

04 La 45^e édition du Congrès mondial de la vigne et du vin

05 Une conférence ministérielle en amont du congrès de l'OIV

06 Les défis du vignoble mondial

07 Le centenaire de l'Organisation internationale de la vigne et du vin

08 Dijon donne un avenir à son histoire viti-vinicole à travers une réhabilitation patrimoniale exemplaire

10 Programme

11 Infographie – La viticulture française



100 ANS DE L'OIV
**45^e CONGRÈS MONDIAL
DE LA VIGNE ET DU VIN**
14-18 OCTOBRE 2024 FRANCE-DIJON



Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté
alimentaire et de la Forêt

« En cette année du centenaire de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, je suis très heureuse que la France accueille à Dijon cette 45^e édition du Congrès mondial. Il était important pour la France, pays hôte depuis sa fondation en 1924, de réaffirmer son attachement à la qualité des travaux de l'OIV afin de répondre aux défis de la filière. Je présiderai la conférence ministérielle qui permettra d'adopter avec l'ensemble des ministres et représentants de la communauté mondiale de la vigne et du vin une déclaration commune traçant les perspectives d'avenir pour la filière. C'est au cœur d'un territoire de référence en vin et en gastronomie que les chercheurs et scientifiques pourront nourrir de riches échanges. »



Luigi Moio,
président de l'OIV

« Ce 45^e Congrès scientifique de l'OIV revêt une valeur symbolique exceptionnelle, 100 ans après la signature du traité fondateur de notre organisation intergouvernementale, car il sera l'occasion pour la communauté mondiale de la vigne et du vin de proposer les réponses qui permettront d'ajouter un nouveau centenaire aux millénaires de culture de la vigne et du vin dans le monde. »



François Rebsamen,
maire de Dijon

« La vigne et le vin représentent des enjeux économiques, scientifiques, historiques et de convivialité. En accueillant le congrès mondial de la vigne et du vin à l'occasion du centenaire de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, qui a quitté Paris pour établir son siège à l'Hôtel Bouchu d'Esterno, notre ville tient son rôle dans le concert des nations vini-viticoles. Recevoir 50 états-membres de l'OIV est un honneur. Il s'agit d'un grand événement qui place Dijon sur la carte diplomatique internationale. Nous sommes fiers de contribuer à la valorisation d'un patrimoine mondial séculaire en offrant une tribune aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour présenter et partager leurs découvertes et leurs résultats, et à travers ce congrès, cultiver le dialogue entre les peuples. »

La 45^e édition du Congrès mondial de la vigne et du vin

Du 14 au 18 octobre 2024, la France accueille à Dijon la 45^e édition du Congrès mondial de la vigne et du vin. Durant cinq jours, plusieurs centaines d'experts issus de 50 pays échangeront sur l'avenir du secteur au regard des nombreux défis auxquels il est confronté et des atouts dont il dispose. Cette édition célèbre par la même occasion le centenaire de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) dont le siège est désormais installé dans la ville bourguignonne. Lors de différentes séquences, la communauté mondiale de la vigne et du vin, chercheurs et scientifiques, organisations professionnels et administrations mèneront des échanges sur le thème « Congrès du centenaire : la vigne et le vin, un patrimoine innovant face aux défis du siècle ».

Créée en 1924 en réponse à la crise viticole internationale, l'OIV a aujourd'hui pour mission de rassembler les acteurs du monde de la vigne et du vin pour favoriser leur collaboration. Chaque année, un État-membre de l'OIV invite et accueille des scientifiques et chercheurs du monde entier pour échanger autour d'une thématique et partager son expérience.

Le congrès s'articulera autour de trois journées de présentations scientifiques et une journée de visites techniques.

Trois grands axes thématiques nourriront les échanges des participants :

- centenaire de l'OIV : bilan de l'activité de l'organisation depuis 1924 et perspectives d'avenir ;
- la vitiviniculture comme filière d'excellence et créatrice de valeur ;
- la volonté de la filière de s'inscrire dans son époque : relever les défis liés au changement climatique et à l'évolution des attentes sociétales.

La 45^e édition sera hautement symbolique pour la France et pour l'Organisation internationale de la vigne et du vin qui célèbre son centenaire en 2024 et présentera son nouveau siège, l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno. L'inauguration des nouveaux locaux de l'organisation internationale constituera à ce titre l'un des temps forts de la réunion ministérielle qui précèdera les travaux du Congrès mondial.

Organisés dans plusieurs lieux emblématiques de la ville de Dijon et de sa région, le congrès mettra à l'honneur le patrimoine viticole et gastronomique de la France et plus spécifiquement de la Bourgogne.

Les congressistes pourront notamment découvrir la Cité internationale de la gastronomie et du vin, le Palais des Ducs et des États de Bourgogne, le Château du Clos de Vougeot, sans oublier le Parc des Expositions et des Congrès, où se dérouleront les sessions thématiques du congrès.



Une conférence ministérielle en amont du congrès de l'OIV

En tant que pays hôte du siège de l'OIV et du congrès du centenaire, la France a décidé d'organiser, du 11 au 13 octobre 2024, une conférence ministérielle pour réaffirmer son attachement à l'organisation et l'importance qu'elle accorde au secteur viti-vinicole. Cette réunion permettra aux ministres d'échanger sur la situation viticole mondiale et sur les défis à relever par la filière au commencement de ce nouveau siècle. Elle sera aussi l'occasion d'adopter une déclaration commune des ministres reconnaissant le travail accompli par l'OIV depuis sa création et traçant pour celle-ci les perspectives des années à venir.



Les défis du vignoble mondial

Depuis plusieurs années, le vignoble mondial est confronté à de nouveaux défis : réduction de la superficie du vignoble dans le monde, évolution des modes de consommation, ralentissement du commerce international. Ceux-ci sont notamment aggravés par les effets du changement climatique qui causent à terme une baisse du rendement et de la qualité de la production.

Toutefois, le secteur de la vigne et du vin est une véritable source de valeur dans chacun des piliers du développement durable :

- sur le plan économique, la filière implique de nombreux secteurs économiques, allant des vignobles et productions viticoles, au tourisme et à la gastronomie, en passant par la recherche et la viticulture ;

- sur le plan social, elle contribue au maintien et à la création d'emplois en renforçant les liens avec le territoire et son patrimoine millénaire ;
- sur le plan environnemental, le secteur viti-vinicole favorise les pratiques ambitieuses, résilientes et durables dans le but de soutenir une économie circulaire.

S'appuyant sur ses forces, sur l'expertise de l'OIV, sur le rôle pionnier de la filière et le soutien des organisations gouvernementales, le vignoble mondial dispose des qualités nécessaires pour transformer ces défis en opportunités et assurer sa transition.

Le centenaire de l'Organisation internationale de la vigne et du vin

Le 29 novembre 1924, les gouvernements de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie, du Luxembourg, du Portugal et de la Tunisie créaient l'Office international du vin en réponse à la crise viticole internationale. L'institution, désormais Organisation internationale de la vigne et du vin, célèbre en 2024 son centenaire. Après diverses périodes de modernisation de ses missions et d'expansion, l'OIV a su s'imposer comme l'organisation de référence du secteur vitivinicole. Elle a notamment permis l'aboutissement de nombreux travaux de définition du vin et des autres produits vitivinicoles. Elle a également répertorié 144 pratiques œnologiques et continuent de faire évoluer ses normes.

À l'occasion de son centenaire, l'OIV a déclaré 2024 «**Année internationale de la vigne et du vin**». Cette année a pour but de multiplier les rencontres et les débats scientifiques, techniques et culturels dans tous les pays vitivinicoles du monde sous le thème général «**La vigne et le vin de demain**». Pour célébrer la riche histoire de l'organisation, plusieurs événements se sont tenus tout au long de l'année et partout dans le monde. L'inauguration du nouveau siège de l'OIV couplée au 45^e Congrès mondial de la vigne et du vin à Dijon viendront clôturer les commémorations des cent ans de l'organisation.



QU'EST-CE QUE L'OIV ?

Dotée d'un rôle scientifique et technique, l'organisation a pour but de fournir à ses membres des informations clés pour élaborer des réglementations, faciliter le commerce international, promouvoir une production durable et protéger les consommateurs. Elle réunit désormais 50 États-membres¹, issus de tous les continents et rassemblant des producteurs et/ou consommateurs de produits issus de la vigne (vins, raisins de table, raisins secs, etc.), 16 observateurs et plus de 500 experts. Depuis 2021, le siège de l'organisation est à Dijon. La France est le pays hôte de l'OIV depuis sa création.

→ Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site de l'OIV](#)

¹ À l'été 2023, l'Albanie est devenue le 50^{ème} membre de l'organisation.

Dijon donne un avenir à son histoire viti-vinicole à travers une réhabilitation patrimoniale exemplaire

Le 12 octobre 2024, lors d'une inauguration réunissant ministres et hauts représentants des 50 États membres de l'OIV, la ville de Dijon et son maire François Rebsamen confieront les clés d'un site patrimonial d'exception entièrement réhabilité au profit de la communauté mondiale de la vigne et du vin : l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno, propriété municipale depuis 1884. Monument historique situé dans un ancien quartier vigneron à quelques centaines de mètres de la porte d'entrée sur la Route des Grands Crus, ce joyau du XVII^e siècle s'inscrit dans la lignée des grands hôtels aristocratiques du règne de Louis XIII avec sa cour d'honneur, son grand escalier, l'enfilade de ses pièces aux plafonds à la française et son architecture de pierre de taille.

Grâce à la décision unanime des États membres de l'OIV qui validaient dès octobre 2021 la proposition faite par la France d'un transfert de siège de Paris à Dijon, l'OIV, à l'heure de son centenaire, ouvre un nouveau siècle d'activité dotée d'un siège international pérenne, fonctionnel et prestigieux.

La synergie qui s'est mise en place autour de ce transfert entre l'État, l'OIV et Dijon a permis de faire évoluer une préoccupation immobilière en un véritable projet structurant non seulement pour l'image et l'avenir de l'OIV, mais aussi pour Dijon. Car derrière le formidable défi d'une restauration de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno et d'une organisation de chantier exemplaires - seulement 17 mois d'intenses travaux -, se joue aussi celui de la reconnaissance internationale du patrimoine vitivinicole de Dijon.

La métropole mène aujourd'hui la reconquête de son vignoble disparu au XIX^e siècle, avec déjà plus de 50 hectares d'AOC Bourgogne plantés depuis 2013 sous l'impulsion de la collectivité. Ce qu'on appelait « le Dijonnais » reste une terre historique de vins fins qui est pour le territoire un levier majeur de développement et de lutte contre l'étalement urbain. Une ambition en lien avec les enjeux scientifiques, académiques mais aussi œnotouristiques d'une double reconnaissance de l'Unesco : celle des climats du vignoble de Bourgogne qui intègre dans son périmètre le site patrimonial remarquable (ex-secteur sauvegardé) de Dijon ; celle du repas gastronomique des Français, qu'incarne la Cité internationale de la gastronomie et du vin, récente reconversion patrimoniale d'exception de l'ancien hôpital général de notre ville.

Avec le transfert du siège de « l'ONU » du vin au cœur de Dijon, la capitale des Ducs de Bourgogne devient une vitrine mondiale du patrimoine vitivinicole, son barycentre, et accueille une organisation internationale pour la première fois de son histoire.



Le nouveau siège de l'OIV installé dans l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno.



Hôtel Bouchu dit d'Esterno ©François Weckerlé-Ville de Dijon

Programme

Conférence ministérielle Du 12 au 13 octobre 2024

SAMEDI
12
OCTOBRE

Journée
**VISITE TERRAIN AUX HOSPICES DE BEAUNE
ET AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT**
Ouvert à la presse

18h
INAUGURATION DU SIÈGE DE L'OIV
Ouvert à la presse

DIMANCHE
13
OCTOBRE

Matinée
**RÉUNION MINISTÉRIELLE AU PALAIS
DES DUCS ET DES ÉTATS DE BOURGOGNE**
Hors presse

Doorstep et photo officielle :
accessible à la presse
Conférence de presse à l'issue

MERCREDI
16
OCTOBRE

Journée
SESSION THÉMATIQUES
Ouvert à la presse

Congrès de l'Organisation internationale de la vigne et du vin Du 14 au 16 octobre 2024

LUNDI
14
OCTOBRE

Matinée
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CONGRÈS
Ouvert à la presse – conférence de presse à l'issue

Après-midi
SESSION THÉMATIQUES
Ouvert à la presse

MARDI
15
OCTOBRE

Journée
SESSION THÉMATIQUES
Ouvert à la presse

MERCREDI
16
OCTOBRE

Journée
SESSION THÉMATIQUES
Ouvert à la presse

La viticulture française



789 000

HECTARES DE VIGNES
En 2023



4,78

MILLIARDS DE LITRES PRODUITS
En 2023

59 000

EXPLOITATIONS VITICOLES
En 2020

1^{er}
pays producteur mondial



129 000

UNITÉS DE TRAVAIL ANNUEL



16%

de la production agricole française totale, soit

15

milliards d'€
En 2022

LES CÉPAGES



Parmi les vignes en production en France, on dénombre une cinquantaine de cépages principaux, dont les raisins diffèrent par le goût, la couleur, la grosseur.

Les plus plantés :

RAISINS NOIRS

Merlot, Grenache, Syrah, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc, Carignan, Pinot noir, Gamay Noir.

RAISINS BLANCS

Ugni Blanc, Chardonnay, Sauvignon Blanc, Sémillon, Chenin Blanc, Colombard.

Le climat tempéré, la diversité des cépages ainsi que la variété des sols français, favorisent la culture de la vigne sur l'ensemble du territoire.

LES RÉGIONS

VITICOLES



SOURCES : FRANCEAGRIMER.FR, AGRESTE GRAPHAGRI 2023. SEPT. 2024

1^{er}
pays exportateur mondial



1,1
milliard de litres exportés

600
millions de litres importés



Valeur à l'exportation
11,3
milliards €
Données 2023

L'ORIGINE

Production commercialisée de vin AOP et IGP en France

Vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC)

Vins en indication géographique protégée (IGP)

Sans signe de qualité



299

millions de bouteilles de Champagne vendues
En 2023



22%

des vignes sont cultivées en agriculture biologique
En 2023



10 739

producteurs de vin bio
En 2023

23 542

exploitations engagées dans la haute valeur environnementale
Au 1^{er} janvier 2024



La certification haute valeur environnementale (HVE) atteste d'une excellence environnementale atteinte dans 4 domaines : en matière de biodiversité (présence notamment de haies, des bandes enherbées, des bosquets...), de stratégie phytosanitaire/fertilisation et d'irrigation. Elle est encadrée par un cahier des charges contrôlé par des organismes certificateurs, agréés par l'État.